

# COLLECTE PAROISSIALE 2024



Cher(e) ami(e) membre bienfaiteur et bienfaitrice de notre paroisse,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier chaleureusement, en mon nom propre et au nom du conseil économique, pour votre générosité et le soutien financier et bénévole apporté à votre paroisse.

L'attachement profond que vous exprimez ainsi, nous encourage à poursuivre la mission de service ecclésial et d'évangélisation qui est la nôtre au travers des différents mouvements, parcours et activités proposés.

L'année 2023 s'est déroulée, pour la première fois, dans le cadre de notre paroisse restructurée intégrant les Pôles de La Chaize-le-Vicomte et Saint Florent des Bois. Elle a permis de commencer à mutualiser nos efforts et nos moyens.

**Les dons** sont essentiels car ils permettent d'assurer:

- l'entretien et le coût de fonctionnement des bâtiments paroissiaux (l'église Notre Dame, le centre St Pierre, les salles paroissiales: rue La Fontaine, rue Hoche et celles de La Chaize-le-Vicomte et St Florent des Bois...)
- le chauffage, l'électricité et les fluides de ces lieux et des 10 églises de la paroisse.
- les services de secrétariat.
- les dépenses affectées à l'exercice du culte et de l'animation paroissiale...
- la part affectée au Diocèse pour ses services mutualisés (105033€).

Pour assurer ces charges, la paroisse **ne reçoit aucune subvention**. Elle ne peut compter que sur votre générosité qui s'exprime, principalement, lors des quêtes, des casuels, des dons et produits divers, et par la collecte paroissiale qui en constitue **une composante majeure**.

En 2023, si nos charges ont pu être contenues dans le contexte économique général (évolutions des prix et tarifs) et si certaines ressources ont évolué de manière significative (quêtes), le produit de la collecte paroissiale a été, en revanche, en sensible retrait puisque le montant reçu à ce titre a été inférieur à ce qui avait été enregistré dans le seul cadre de l'ancienne paroisse St Paul.

Dans les mois à venir, notre communauté aura à supporter des dépenses particulières pour le transfert du presbytère à La Roche-sur-Yon et, dans le contexte de rénovation de l'église Saint Louis, au financement d'un nouvel autel et du mobilier du chœur.

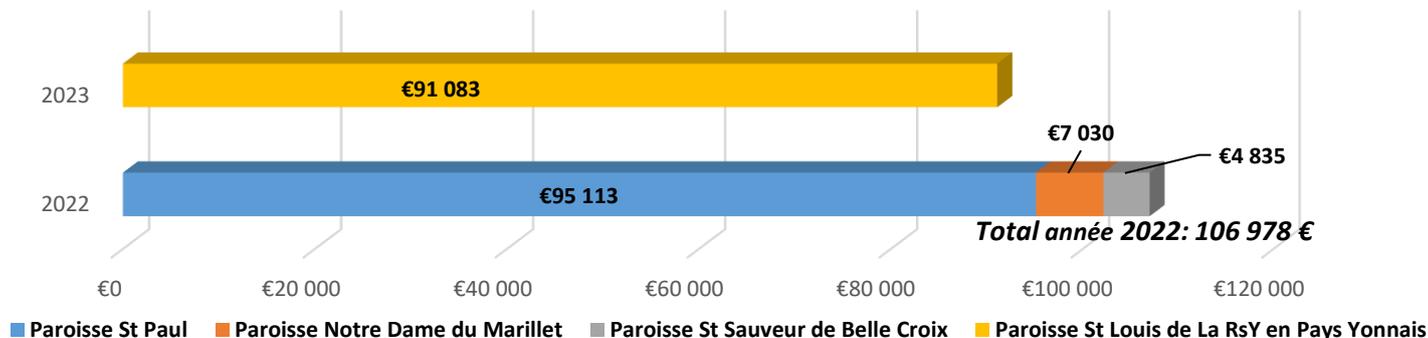
Sans méconnaître les difficultés rencontrées d'un point de vue économique dans notre environnement et le soutien précieux et apprécié que nombre d'entre vous apportent bénévolement au bon fonctionnement de notre communauté, nous soumettons à votre réflexion et à votre générosité nos préoccupations. Je vous invite également à sensibiliser votre entourage, vos proches, parents et amis, à venir nous soutenir financièrement. Je vous en remercie.

Pour le Conseil Économique  
**Père Dominique LUBOT**, Curé de la Paroisse Saint Louis

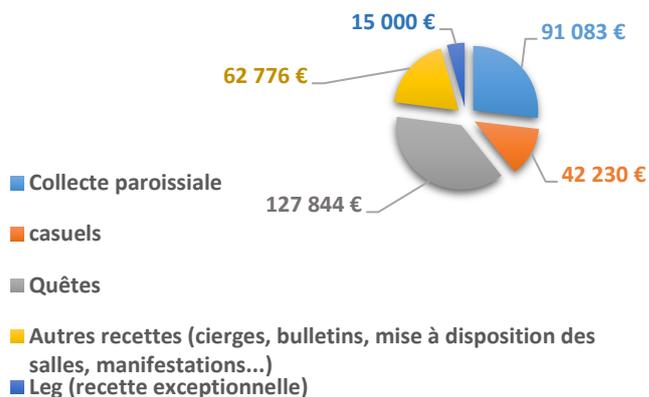
**NB.** Votre don peut être déposé sous enveloppe dans les corbeilles des quêtes, dans les différents accueils paroissiaux, au secrétariat de la paroisse, au presbytère ou par courrier à l'adresse suivante:

Secrétariat de la Paroisse St Louis,  
37 rue Boileau 85000 La Roche-sur-Yon  
0251370437 - larochestlouis@diocese85.org

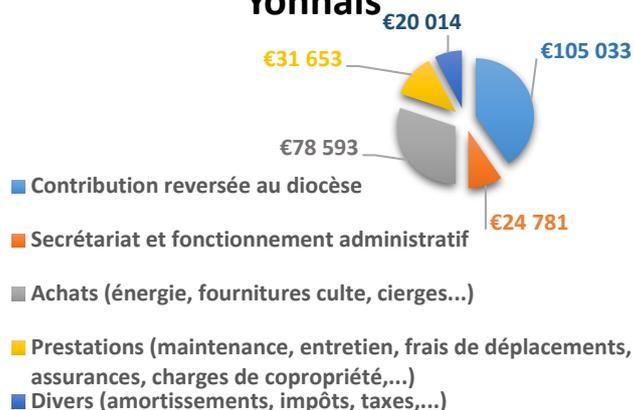
## Evolution de la collecte paroissiale



### Recettes 2023 de la Paroisse St Louis de La RsY en Pays Yonnais



### Dépenses 2023 de la Paroisse St Louis de La RsY en Pays Yonnais



NOM & Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse e-mail : ..... Téléphone : .....

#### Mode de paiement

*Le coupon réponse est à transmettre à la paroisse peu importe le mode de paiement choisi*

- **Par Chèque** bancaire libellé à « Paroisse Saint Louis » ou en espèces sous enveloppe avec indication collecte paroissiale
- **Par prélèvement** automatique (voir indications ci-après)
- **Par virement** (voir indications ci-après)

- ❖ Souhaitez-vous un reçu ? oui  non
- ❖ Souhaitez-vous recevoir une brochure d'information sur le legs ? oui  non

#### Simplifiez-vous la vie et sécurisez vos ressources en optant :

##### Pour le prélèvement automatique ponctuel ou mensuel

<https://soutenir-vendee-catholique.iraiser.eu/paroisse/~mon-don> ,

dans la liste déroulante vous pourrez choisir:

**14- Paroisse Saint Louis de La Roche-sur-Yon en Pays Yonnais**

##### Pour un virement automatique ponctuel ou mensuel

avec mention « collecte paroissiale et votre nom »

*N'oubliez pas de nous transmettre vos coordonnées en retournant le coupon réponse par courrier ou par e-mail*

PAR. 14 Saint Louis de la Roche-sur-Yon en Pays Yonnais

**IBAN:FR76 1551 9393 5300 0202 2140 124**

**BIC: CMCIFR2A**

Si vous rencontrez une quelconque difficulté pour la mise en place du virement, merci de nous la formuler **par écrit** à l'adresse suivante : secrétariat de la Paroisse St Louis, 37 rue Boileau 85000 La Roche-sur-Yon ou contactez-nous **par e-mail** à l'adresse suivante : [larchestlouis@diocese85.org](mailto:larchestlouis@diocese85.org)

**NB : votre don est déductible de votre impôt sur le revenu.**

Un reçu fiscal vous sera adressé vous permettant une **déduction à la hauteur de 66% de votre don !**

*(dans la limite de 20% de votre revenu imposable)*

Exemple : un don de 200 € ne vous coûtera en réalité que **68€**